



Des enquêtes anti-trust où Cargolux est impliquée sont aussi en cours

Photo: Cargolux

BILAN

CARGOLUX TEND LE DOS

Les résultats 2007 de la compagnie de fret ont été plombés par une provision anti-trust...

La compagnie de fret aérien Cargolux aurait pu arguer d'une année 2007 remarquable, avec un bénéfice avant impôt s'élevant à 105,3 millions de dollars US (+24% par rapport à 2006). Pour autant, le résultat net affiché est une perte de 47,1 millions de dollars. Et pour cause: après avoir reçu, en décembre, un «*statement of objections*» de la Commission européenne, la compagnie a constitué une provision de 155 millions pour couvrir les risques suite à l'enquête lancée le 14 février 2006 dans le cadre du respect du droit à la concurrence. 20 autres compagnies sont concernées. «*Une règle de prudence qui ne peut être considérée comme une reconnaissance de culpabilité*», a tenu à souligner la compagnie, se refusant à toute autre déclaration, les procédures étant en cours.

Des enquêtes anti-trust où Cargolux est impliquée sont aussi en cours aux USA, en Australie, en Nouvelle-Zélande, au Canada et en Suisse. Mais, là, aucune provision n'a été effectuée. «*Aux Etats-Unis, la procédure n'est qu'à ses débuts et toute évaluation est impossible. Dans les autres pays, les montants portent sur d'éventuelles amendes très réduites*».

En dehors de cette provision, Cargolux peut s'enorgueillir de résultats en croissance (plus que la moyenne d'autres compagnies) dans un contexte très difficile. La crise qui se profile peut-elle menacer l'entreprise? «*Nous avons préparé un business plan sur trois ans, dont 2008, avec un scénario optimiste et pessimiste, nous a indiqué David Arendt, le directeur financier. Nous n'avons pas voulu prévoir un plan catastrophe car, là, une variation d'un simple cent dans nos indicateurs principaux peut avoir un impact chiffré en milliards de dollars. Idem pour notre taux de remplissage. Mais, l'expérience le prouve, nous avons toujours su affronter les problèmes graves, entre autres par notre flexibilité extrême et le fait que nous n'avons pas ou peu d'infrastructures au sol dans nos pays de destination, ce qui nous permet de nous réorienter très vite*».

La présentation des résultats 2007 a également été l'occasion d'une passation de témoin publique entre Pierre Gramagna et son successeur à la présidence du Conseil d'administration Marc Hoffmann (voir ci-contre). || M. VDM.

RECOMPENSE UN AWARD POUR MEETINGS



La Société Meetincs a décroché le Buzz Award du meilleur stand international 2008 au salon EMIF (European Meetings Industry Fair) de Bruxelles. Organisé courant mars, il a rassemblé 460 professionnels, ce qui en fait une plateforme incontournable de l'activité événementielle pour les meetings, incentives, congrès, et événements au Benelux. «*Ce titre récompense notre persévérance et notre volonté à vouloir être différents. On veut présenter et représenter le Luxembourg à travers son patrimoine culturel, architectural, historique et gastronomique*», précise André Vasanne, à la tête de la société depuis sa création en 1996. La décoration pour EMIF 2009 fait déjà l'objet d'une réflexion.

INVESTISSEMENT LUXEMPART RACHETE QUIP

Société d'investissement active au Luxembourg et en Belgique, Luxempart reprend, avec S-UBG AG, (société d'investissement bénéficiant d'un portefeuille d'environ 70 millions d'euros) toutes les actions de la société allemande Quip. Luxempart détient 60% du capital pour un investissement d'environ 6,5 millions d'euros. QUIP est une entreprise qui offre des services de travail intérimaire et d'outsourcing dans la partie Est du Nordrhein-Westfalen. En 2007, elle a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 33 millions d'euros et occupe environ 1.000 collaborateurs.

Comparé aux tendances internationales, le marché allemand du travail intérimaire et de l'outsourcing est en léger retard et offre à ce titre de belles perspectives de développement.

MEDIA P, T & TV



L'opérateur postal et de télécom national luxembourgeois lance la «*télé des P&T*» avec un bouquet de quelque 80 chaînes et 40 stations de radio, au prix mensuel minimum de 19,99 euros. Le forfait comprend le décodeur, mais exclut les frais de connexion DSL et de ligne téléphonique. Destiné dans un premier temps aux habitants du Limpertsberg et de huit autres communes luxembourgeoises, le service couvrira progressivement l'ensemble du pays. La gestion du direct, le guide des programmes, une mosaïque interactive et un code de contrôle parental figurent parmi les principales fonctionnalités actuellement proposées. De nouvelles fonctions de bouquets thématiques, de vidéo à la demande et d'enregistrement seront par la suite mises en place.

MEDIA NEW LOOK POUR YELLOW.LU



Deux ans après son lancement, Yellow.lu a été relooké. Le site dispose également de nouvelles fonctionnalités qui offrent aux utilisateurs un service plus rapide et plus complet. Outre la recherche

inversée qui permet de savoir à qui appartient un numéro de téléphone, des améliorations ont été apportées en matière de cartographie avec, par exemple, le «*traffic oms*» qui délivre l'état du trafic sur les autoroutes luxembourgeoises. Intéressant pour l'entreprise, le «*Call-4free*» permet d'appeler gratuitement les prestataires clients de Yellow.lu à partir de n'importe quel téléphone fixe au Luxembourg, mais également de France, de Belgique ou d'Allemagne. Service internet, Yellow.lu est également accessible via le téléphone portable (<http://mobile.yellow.lu>).

SUCCESSION HOFFMANN S'ENVOLE



Déjà président du conseil d'administration de Luxair, depuis avril 2004 (il avait succédé à Alain Georges), Marc Hoffmann s'est également vu confier la même fonction chez Cargolux (dont Luxair est actionnaire à 34,9%). Il succède à Pierre Gramagna, qui n'a pas souhaité renouveler son mandat commencé en septembre 2002, à la suite de Roger Sietzen. Le directeur de la Chambre de Commerce a, lui-même, souhaité être libéré de ses charges de président, afin de se consacrer davantage à ses autres fonctions et responsabilités. Il n'en restera pas moins membre du Conseil d'administration de Cargolux où il «*continuera à contribuer à l'orientation future de l'entreprise*». Les quatre représentants de Luxair au conseil d'administration de Cargolux sont MM. Hoffmann, Gramagna, Jean Meyer et Max Nilles.